



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Comité local de Nanterre, 27 rue Sadi Carnot, 92000 Nanterre

06 31 82 20 85

nanterre@mrp.fr

A Madame Sabrina Sebäihi

Nanterre, dimanche 14 avril 2024

Objet : Résolution de l'Assemblée nationale sur le 17 octobre 1961

Madame la députée

Le comité local du MRAP de Nanterre avait apprécié votre mobilisation contre l'élection à l'une des vice-présidences du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée Nationale du député RN José Gonzalez, ainsi que vos messages, lus par Jean-Pierre Raoult, secrétaire de notre comité local, lors de la cérémonie annuelle devant le cénotaphe de Maurice Audin au Père-Lachaise le 12 juin 2023 ainsi que lors de l'hommage à Pierre Audin et à Josette Audin, le 30 janvier 2024 à Nanterre, devant la plaque honorant Josette et Maurice Audin à l'entrée de la rue qui porte leurs noms.

Nous vous remercions pour votre initiative en vue de faire adopter par l'Assemblée Nationale une résolution « *relative à la reconnaissance et la condamnation du massacre des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris* ». Vous le savez, cette cause tient au cœur du MRAP et, bien sûr, tout particulièrement à celui de son implantation nanterrienne. Nous avons mis un article à ce sujet sur le site de notre comité : <https://nanterre.mrap.fr/Massacres-du-17-octobre-1961-resolution-adoptee-a-l-Assemblee-Nationale-le-28.html>

Nous partageons l'indignation que vous avez exprimée durant le débat devant les propos scandaleux du député RN Frank Giletti.

Nous regrettons cependant que la nécessité d'obtenir sur ce texte l'accord de la majorité ait conduit à une rédaction qui n'a pas permis une analyse aussi complète qu'il aurait été souhaitable des responsabilités dans ce que l'on doit bien qualifier de « crime d'État ». Nous nous associons aux réserves figurant à cet égard dans l'article de l'historien Fabrice Riceputi sur le site « Histoire coloniale et post coloniale » : <https://histoirecoloniale.net/17-octobre-1961-dans-sa-resolution-lassemblee-ne-reconnait-toujours-pas-le-crime-detat/>

Vous avez exprimé votre désir que la France aille plus loin dans cette reconnaissance. Soyez assurée que nous nous réjouissons de vous voir partager le combat que le MRAP, ainsi que d'autres mouvements qui partagent les mêmes positions et les mêmes idéaux, sont résolus à continuer à mener en ce sens.

Croyez, Madame la députée, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs

Le bureau du comité local du MRAP de Nanterre
Sophie Dour, Henri Naejus, Alexandre Mamarbachi, Jean-Pierre Raoult

